

10 novembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le dix novembre, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 3 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLEY, Président.

Date d'affichage de la convocation : 3 novembre 2022

Présents : **Bazoges-en-Paillers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Paillers** : Xavier BILLAUD, Eric SALAÜN, Stéphanie VALIN – **Essarts en Bocage** : Arnaud BABIN, Fabienne BARBARIT, Emmanuel LOUINEAU, Nicolas PINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD – **La Merlatière** : Philippe BELY – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLEY, Catherine SOULARD – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON

Excusés : **Chavagnes-en-Paillers** : Annie MICHAUD donne pouvoir à Stéphanie VALIN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU donne pouvoir à Jacky DALLEY – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN donne pouvoir à Emilie DUPREY – **Essarts en Bocage** : Caroline BARRETEAU donne pouvoir à Fabienne BARBARIT, Nathalie BODET donne pouvoir à Freddy RIFFAUD, Pierrette GILBERT donne pouvoir à Cathy PIVETEAU, Yannick MANDIN donne pouvoir à Emmanuel LOUINEAU – **Saint-Fulgent** : Sophie MANDIN donne pouvoir à Jean-Luc GAUTRON

Secrétaire de séance : Nicolas PINEAU

En exercice : 30
Présents : 22
Votants : 30
Quorum : 16

N° 291-22 – Attribution des primes " Propriétaires Bailleurs "

Dans sa séance du 22 septembre 2022, la Commission « Aménagement-Urbanisme-Habitat » a émis un avis favorable sur 3 dossiers (pour 9 logements locatifs rénovés au total) pour un montant total de 13 500 €.

Demandeur	Adresse des travaux	Travaux effectués	Montant des travaux	Montant prime
SCI ESB Essarts - BOSSARD Eric	13/15 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny ESSARTS EN BOCAGE	Création de 5 logements (Rénovation de 3 logements locatifs existants et Transformation local commercial en locatifs)	242 002 €	7 500 €
ROBIN René-Pierre	Le Chaillou ESSARTS EN BOCAGE	Création de 2 logements locatifs	208 236 €	3 000 €
LEVEAU Samuel	102 et 105 La Porcelière SAINT ANDRE GOULE D'OIE	Rénovation de 2 logements locatifs	110 885 €	3 000 €
Total			561 123 €	13 500 €

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- De valider les primes « Propriétaires Bailleurs » susvisées,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1^{er} Vice-président, à procéder au versement après la réalisation des travaux.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 17 novembre 2022

Le Président,
Jacky DALLEY